



Fonctionnaire categorie B devient catégorie C

Par quentax

Bonjour,
fonctionnaire de la fonction publique d'état depuis 30 ans,
j'ai réussi le concours de catégorie B a France télécom en 1995.J'y ai travaillé 10 ans.Quand orange est devenue une société privée, des passerelles ont été installées pour rejoindre d'autres ministères.
J'ai accepté un poste au ministère du travail qui était en catégorie C.6 mois après ce poste était disponible en catégorie B.J'y ai travaillé de 2005 à 2011.
en 2011, j'ai poursuivi au ministère des finances, toujours en catégorie C.
De fait sur 30 ans de fonction publique, j'ai été cadre B 10 ans et cadre C 20 ans.
J'ai eu de nombreux soucis de santé qui font que j'ai une RQTH depuis 2011.impossible de passer B par voie interne.
Question : Avait-on le droit de me déclasser de B à C ? et y a t-il un recours possible? Merci de vos éclaircissements.

Par kang74

Bonjour

Il est possible que je n'ai pas compris la chronologie mais ...
J'ai accepté un poste au ministère du travail qui était en catégorie C

C'est donc vous qui avez choisi d'accepter ce poste en catégorie C .

Tous les employés de France Télécom n'ont pas fait ce choix (et même n'ont pas eu de choix pour certain)

Si la RQTH permet des facilités pour passer certains concours et pour être titularisé, il n'y a pas d'avancement automatique au grade supérieur de prévu .